



**CSE
SIEGE
SNCF
RESEAU**

FEVRIER 2026

COMPTE-RENDU CSE 12 FEVRIER 2026



Le Comité Social et Économique s'est tenu le 12 février 2026 dans un contexte où notre Groupe semble hésiter entre deux postures : celle du champion industriel qui affiche fièrement ses résultats, et celle de l'entreprise qui peine à tenir parole envers ses propres salariés – quand elle ne les oublie pas tout simplement.

NAO

L'accord NAO 2026 a été signé par l'UNSA-Ferroviaire même s'il n'est pas à la hauteur de nos attentes initiales. Néanmoins, il comporte une avancée que nous portions depuis 2023 : la création de la Garantie de Progression Salariale Annuelle (GPSA), cette garantie de progression salariale annuelle qui assure désormais à chaque salarié une évolution de son salaire de base, même sans changement de position ou d'augmentation individuelle.

L'UNSA-Ferroviaire est d'avis de donner plus de poids financier au changement de classe.

Ainsi elle demande qu'une grille salariale unique soit créée pour l'ensemble du Groupe à l'horizon 2029-2030. Ce projet n'est pas une lubie syndicale : c'est la condition même de la cohésion sociale d'une entreprise que la filialisation menace d'atomisation.

RESONANCES point d'accompagnement

100% des Entretiens Exploratoires réalisés
97,4% des Entretiens d'Orientations enregistrés
90,4% des situations sécurisées

L'UNSA-Ferroviaire pense que l'évaluation des RPS est devenue un exercice de conformité administrative.

POINT D'INFORMATION

Le reversement de 15% du budget ASC aux CASI pour 2026 a été validé avec 15 votes favorables. **L'UNSA-Ferroviaire a signé l'accord afin de permettre à une majorité de bénéficier des offres du CASI.**



Données trimestrielles T4 2025

- ✓ Stabilité de l'effectif total au T4 2025 (2744 VS 2744), sans évaluation notable non plus au sein de chaque DG.
- ✓ Des contrats à temps partiel en légères augmentation en moyenne
- ✓ 171 alternants et stagiaires soit -15 contrats

- ✓ L'équivalent temps plein des intérimaires (58,29) est en forte baisse (-5 points) et représente 2% de l'effectif. Il y a 12 contrats de moins qu'au T3 (75 VS88) dont 71% (+4pts) pour accroissement temporaire d'activité

L'UNSA alerte sur les contrats intérimaires. Le tableau n'est pas assez clair. Nous souhaitons savoir combien de contrats intérim débouchent sur une embauche.

L'accroissement temporaire d'activité ne peut pas être réalisé avec des contrats de plusieurs années. 71% des contrat intérimaires sont liés à un accroissement temporaire dont 15 % avec un contrat d'intérim de 2 à 7 ans.

C A VOUS

2 273 collaborateurs ont répondu à l'enquête soit 88%

Les élu.es UNSA-Ferroviaire souhaitent évoquer les impacts concrets subis dernièrement, actuellement, ou à venir, par les équipes du Siège en ne citant que quelques exemples :

- **Charge de travail trop importante et en accroissement permanent**
- **Sous-effectif,**
- **Fragilisation des collectifs**
- **Perte de repères liée aux multiples réorganisations,**
- **Pas de visibilité sur les parcours professionnels.**

Point Budget 2026

Le bilan s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Sur les cinq dernières années on observe un redressement financier malgré les crises connues sur la période. Une progression du Chiffre d'affaire de 3% soit 249 millions d'euros.

Cela s'ajoute un enjeu majeur pour les prochaines années : près de 2 500 recrutements seront réalisés afin d'accompagner l'augmentation des volumes de régénération et de modernisation du Réseau. À noter que ces recrutements seront principalement réalisés dans les domaines de la signalisation, de la circulation, et de l'ingénierie

L'UNSA a interpellé la Direction sur la présentation des résultats qui indiquaient une hausse de la dette alors que DGFA semblait indiquer, à l'oral, que celle-ci était stabilisée. Il est primordial de disposer des chiffres actualisés.



Conclusion UNSA

Ce CSE développe les sujets d'évolutions budgétaire. L'UNSA reste vigilante sur la prise en compte des RPS.



BULLETIN D'ADHÉSION



J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

Je donne mon consentement pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à dpo@unsa-ferroviaire.org

LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE

DATE

SIGNATURE

PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)



JE SOUHAITE ADHÉRER EN LIGNE

Pas besoin de remplir le bulletin papier dans ce cas.

Je scanne le QR Code ou je clique sur la flèche

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

EMAIL

TÉLÉPHONE

VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

N° DE CP*

CLASSE

CP*

CDI

CDD

ALTERNANT

ENTREPRISE PRIVÉE

EMPLOI TYPE

LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE

ÉTABLISSEMENT

TÉLÉPHONE

MONTANT DES COTISATIONS

AGENTS	CLASSE	COTISATION ANNUELLE BRUTE**	COTISATION MENSUELLE NETTE	COTISATION ANNUELLE NETTE
ALTERNANTS & CDD		12 €	0,34 €	4,08 €
AGENTS SNCF ET SALARIÉS DES ENTREPRISES FERROVIAIRES PRIVÉES	CLASSE 1	92 €	2,61 €	31,28 €
	CLASSE 2	98 €	2,78 €	33,32 €
	CLASSE 3	110 €	3,12 €	37,40 €
	CLASSE 4	130 €	3,69 €	44,20 €
	CLASSE 5	150 €	4,25 €	51,00 €
	CLASSE 6	180 €	5,10 €	61,20 €
	CLASSE 7	200 €	5,67 €	68,00 €
	CLASSE 8	255 €	7,22 €	86,70 €
	CLASSE 9	290 €	8,22 €	98,60 €
RETRAITÉS	RETRAITÉS	48 €	1,36 €	16,32 €
	RÉVERSION	24 €	0,68 €	8,16 €

**Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.

*SI AGENT SNCF



UNSA-FERROVIAIRE